



DECLARATION LIMINAIRE DU SE-Unsa
CAPD du 1^{er} février 2019

Madame la Directrice Académique,
Mesdames et Messieurs,

Le SE-Unsa, a toujours considéré que les instances officielles de consultations devaient être le lieu central de la démocratie sociale. Si chacun défend légitimement son point de vue, le respect de la parole donnée est un élément non négociable. Le débat est toujours un préalable à la prise de décisions. Cela n'est pas le cas actuellement dans les ministères. Les annonces se succèdent sans que les représentants des personnels soient consultés.

Force est de constater que le gouvernement avance au pas de charge, que la politique dans notre Ministère comme dans d'autres est menée tambour battant. Pourtant la faisabilité c'est aussi et surtout entendre le terrain. C'est notre rôle de représentants de le redire ici : toute réforme n'a de sens que si l'action publique, les hommes et femmes du quotidien peuvent la mettre en œuvre. C'est d'autant plus vrai que depuis plusieurs mois, les annonces tombent une par une, déconnectées les unes des autres, que les chantiers ouverts sont nombreux, la communication permanente.

Les enseignants sont des professionnels et ont besoin en premier lieu qu'on leur fasse confiance dans leurs choix pédagogiques. Après les multiples séquences ministérielles autour des recommandations pédagogiques, autour du contenu des APC ou encore concernant le contenu des animations pédagogiques, il est clair que le ministre n'a pas pris le meilleur chemin pour construire avec les enseignants cette école de la confiance qu'il appelle de ses vœux, confiance qu'il n'a toujours pas réussie à gagner.

Bien plus que des injonctions descendantes, ce qu'attendent les enseignants des écoles c'est bien de se sentir pris en compte dans leurs attentes et leurs aspirations. Ce qu'ils attendent c'est de pouvoir obtenir un temps partiel, une disponibilité, ou un détachement venant répondre à leurs besoins. Ce qu'ils attendent c'est une reconnaissance de leur temps de travail et une amélioration de leurs conditions d'exercice. Ce qu'ils attendent c'est d'avoir accès à une mobilité géographique fluidifiée. Ce qu'ils attendent c'est d'avoir une rémunération à la hauteur de leur engagement.

Le SE-Unsa rappelle ainsi son attachement à voir reconnue la professionnalité des enseignants des écoles et à voir enfin leurs aspirations prises en compte.

Le SE-Unsa dénonce également les mesures qui portent un coup aux personnels tant dans leurs conditions de travail que sur leur rémunération : la remise en place d'un jour de carence, la hausse de la CSG non compensée, le report de certaines mesures du PPCR, le gel du point d'indice.... C'est un recul en termes de droits sociaux et des mesures pénalisantes pour les salariés.

Alors qu'Emmanuel Macron annonce vouloir incarner le sens de l'Etat au-dessus des intérêts particuliers, ce sont les fonctionnaires et parmi eux les enseignants qui servent l'intérêt général au quotidien. Offrir à chaque enfant l'accès à la connaissance, tenter de rétablir un semblant d'égalité républicaine, chercher à ressouder les liens dans une société touchée par l'émiettement communautaire... voilà ce que nous essayons de faire modestement dans nos classes. Malgré toutes les mesures injustes qui vont les accabler, les enseignants que nous sommes ont à cœur la réussite des élèves et l'intérêt du service public d'éducation

Mesdames et Messieurs, je vous remercie de votre attention.

Pour le SE-Unsa de l'Ain, Karen Ansberque